

Articuler la transition bottom up et top down Le rôle de la planification écologique

Dominique Plihon

Université Paris nord Sorbonne

Chaire Energie et Prospérité

Atelier sur la planification écologique, 7 octobre 2022

Les enjeux

- Réduire l'incertitude, frein majeur à l'investissement, liée à l'horizon long de la transition et aux nouveaux risques associés au dérèglement climatique
- Pallier les limites du marché face au climat – externalité ou bien commun - comme mécanisme de coordination entre les entreprises, les secteurs et les territoires
- Pallier l'insuffisante mobilisation, information, formation des acteurs économiques et de la société civile face aux impératifs de la transition écologique

Tirer les leçons de l'expérience passée de notre pays dans le domaine de la planification

- Il est reconnu que la planification « indicative » d'après-guerre en France a joué un rôle décisif dans la reconstruction de l'économie
- La planification a exercé les fonctions stratégiques de « réducteur d'incertitude » (Pierre Massé) et d'organe de concertation – coordination dans et entre les principaux secteurs (commissions de modernisation) sous l'égide de l'Etat
- Question : Ne sommes-nous pas à nouveau aujourd'hui, face au défi écologique, face à un impératif de reconstruction de l'appareil productif et énergétique ?

Prendre en compte les transformations de notre environnement économique et technologique

- Prépondérance du marché comme mode de régulation => recul de l'Etat comme stratège, investisseur, financeur et régulateur
- Ouverture internationale et européenne => recul de l'espace national et local comme lieu de production et de régulation
- Prégnance de l'impératif écologique et climatique pour l'avenir de notre économie et de notre société
- => défis nouveaux pour « la planification écologique »

Planification : renforcer la cohérence et le rôle des institutions existantes, et articuler les démarches top down et bottom up

- Une constellation d'institutions publiques, dont certaines issues du Plan :
 - France Stratégie
 - Les Comités stratégiques de filière
 - Le Haut conseil pour le climat
 - La Stratégie nationale bas carbone (dont les objectifs ne sont pas respectés)
 - Bpifrance et la Banque des territoires, filiales de la Caisses des Dépôts
 - L'Ademe
- Le rôle de la planification écologique pourrait être double :
 - Assurer la cohérence et la mise en œuvre des politiques publiques
 - Articuler les démarches bottom up et top down en coordonnant les démarches locales avec les enjeux nationaux
 - le cas de la mobilité et du secteur automobile
 - le cas de la convention citoyenne sur le climat